

Q : Y a-t-il encore une stigmatisation associée au TDAH?

R : Le docteur Stephen Pomedli de Cleveland Clinic Canada, directeur médical des activités d'assurance collective de Manuvie: « Les personnes qui présentent un problème de santé mentale ou de bien-être mental continuent de faire l'objet d'une stigmatisation importante dans de nombreux milieux, y compris au travail. Dans le cas du TDAH, la stigmatisation peut être liée à l'idée fausse que le TDAH n'est qu'une maladie infantile, ainsi qu'aux attitudes qui minimisent l'incidence des symptômes et aux croyances selon lesquelles les personnes atteintes de TDAH ne peuvent pas contribuer aussi efficacement que les autres au travail. Par conséquent, de nombreux travailleurs hésitent à divulguer leur diagnostic ou à discuter ouvertement de leurs besoins d'aménagement avec leurs supérieurs ou leur milieu de travail, de crainte d'être jugés injustement ou de voir la connaissance de ce diagnostic nuire à leur carrière. Heureusement, les milieux de travail peuvent lutter contre cette stigmatisation en conscientisant le personnel (y compris les gestionnaires et la direction) à ce problème de santé, à ses manifestations et à ses effets sur les membres de l'organisation, ainsi qu'aux façons dont l'aménagement et le soutien approprié au travail peuvent grandement aider les employés à donner le meilleur d'eux-mêmes. »